

La vaccination,
la meilleure protection

JANVIER 2016

Vaccination contre les virus du papillome humain (VPH) des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes

Questions et réponses à l'intention
des intervenants



ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN : 978-2-550-74938-7 (version PDF)

Les photographies contenues dans cette publication ne servent qu'à illustrer les différents sujets abordés. Les personnes y apparaissant sont des figurants.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Vaccination contre les virus du papillome humain des hommes âgés de 26 ans ou moins qui ont des relations sexuelles avec des hommes

Questions et réponses à l'intention des intervenants

Pour plus de détails sur le programme québécois de vaccination contre les virus du papillome humain (VPH), veuillez consulter la page *Vaccination contre les VPH – Questions et réponses et mises à jour à l'intention des intervenants* à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001243/>

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la vaccination contre les VPH est offerte gratuitement aux hommes âgés de 26 ans ou moins qui ont des relations sexuelles avec des hommes.

1. Pourquoi ce vaccin est-il recommandé?

Le fardeau de l'infection par les VPH est plus important chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) que chez ceux qui ont des relations sexuelles avec des femmes. Contrairement à ces derniers, les HARSAH ne bénéficient habituellement pas de la protection indirecte offerte par la vaccination des filles contre les VPH qui a débuté en 2008.

De plus, les conséquences de l'infection par les VPH sont apparues encore plus élevées chez les HARSAH, notamment en raison du fait que les relations sexuelles entre hommes augmentent de beaucoup le risque de développer un cancer anal et que la fréquence des condylomes serait de 2 à 3 fois plus élevée chez eux que dans un groupe d'hommes hétérosexuels du même âge.

Ces éléments ont justifié la recommandation du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) d'ajouter ce groupe, aux groupes qui étaient déjà ciblés par le programme de vaccination gratuite contre les VPH (filles âgées de moins de 18 ans, hommes et femmes âgés de 26 ans et moins immunosupprimés ou infectés par le VIH). Le CIQ a aussi recommandé la vaccination de tous les garçons en 4^e année du primaire. L'avis du CIQ est disponible en ligne à l'adresse suivante :

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2009_Vaccination_Papillome_Humain_Hommes.pdf

2. Quel est le fardeau des infections par les VPH?

Le tableau qui suit présente le nombre annuel moyen de cas de maladies qui pourraient être évitables par le vaccin quadrivalent.

Maladies associées aux VPH	Moyenne annuelle estimée du nombre de cas associés aux VPH inclus dans le vaccin quadrivalent au Québec (2004-2007)	
	Femmes	Hommes
Cancers ano-génitaux	289 (vulve, vagin, col de l'utérus et anus)	29 (pénis et anus)
Cancers de la bouche et de la gorge*	58	172
Condylomes	14 000	14 000

* La bouche et la gorge incluent : la base de la langue, l'amygdale, le palais mou, le palais dur, le larynx, la langue, les gencives, les joues, le plancher et autres localisations de la bouche.

3. En quoi l'infection par les VPH est-elle différente de celle des femmes?

Tant les hommes que les femmes peuvent être infectés par les VPH. Une plus faible proportion d'hommes par rapport aux femmes développe des anticorps après avoir été infectés par un ou des VPH. Ainsi, le risque de contacter à nouveau le même type de VPH pourrait donc être plus élevé chez eux.

4. Pourquoi inclure maintenant la vaccination gratuite des hommes âgés de 26 ans ou moins qui ont des relations sexuelles avec des hommes?

Le vaccin contre les VPH a d'abord été homologué uniquement pour les filles et les femmes. Ce n'est que quelques années plus tard, après la publication de données démontrant l'efficacité et la sécurité de la vaccination chez les hommes, que le vaccin a été homologué et rendu disponible aux deux genres. Le fardeau de la maladie a été principalement étudié chez les femmes. Les données chez les hommes sont moins nombreuses et plus récentes. Au cours des dernières années, des études scientifiques ont démontré que les conséquences des infections par les VPH chez les hommes, et particulièrement chez les HARSAH, étaient plus importantes que ce qui était connu auparavant. Il y a également eu une étude démontrant qu'il pouvait être coût-efficace d'offrir une vaccination ciblée aux HARSAH.

Les divers avis émis par le CIQ en lien avec la vaccination contre les VPH font état que le critère de coût-efficacité pour l'ajout d'une offre de vaccination à tous les garçons dépasse le seuil généralement accepté pour l'inclusion au programme. Les analyses rapportées tiennent compte du fait que la vaccination des filles procure une protection indirecte aux garçons hétérosexuels. Mais les avis récents ont aussi mentionné que le programme actuel n'offre habituellement pas de protection indirecte aux HARSAH.

Ces constats et enjeux ont mené le CIQ à formuler des nouvelles recommandations.

5. Pourquoi ne pas avoir recommandé de vacciner l'ensemble des hommes âgés de 26 ans ou moins sans égard aux comportements sexuels?

Des données de plusieurs études effectuées dans de nombreux pays ont démontré que la vaccination des filles contre les VPH conférait une protection indirecte aux garçons hétérosexuels. L'importance de cette protection est fonction du taux de couverture vaccinale (CV) des filles. Or, depuis l'implantation du programme, la CV au Québec s'est située à 80 % la première année du programme pour ensuite diminuer légèrement et atteindre 75 % en 2014-2015. Des études ont démontré que l'atteinte de ce niveau de CV est efficace pour diminuer l'incidence des maladies associées aux VPH chez les hommes hétérosexuels.

La vaccination est aussi offerte gratuitement aux hommes et aux femmes âgées de 9 à 26 ans qui sont immunosupprimés ou qui vivent avec le VIH.

Le fardeau de l'infection par les VPH est plus important chez les HARSAH que chez ceux qui ont des relations sexuelles avec des femmes, supportant ainsi la recommandation faite par le CIQ.

Dans une perspective d'équité et afin d'assurer une meilleure protection de tous les hommes contre les VPH, sachant que le moment privilégié pour assurer une protection maximale du vaccin demeure la préadolescence, les garçons seront vaccinés en 4^e année du primaire à compter de septembre 2016 au même titre que les filles pour qui le programme de vaccination a été instauré en 2008. Aucun rattrapage ne sera effectué.

6. Quel vaccin sera utilisé?

Tout comme pour la vaccination des filles, le vaccin quadrivalent contre les VPH sera utilisé pour vacciner ces hommes. Il s'agit du vaccin qui est actuellement inclus au contrat canadien d'approvisionnement, et ce même si le vaccin nonavalent contre les VPH est homologué au Canada.

7. Doit-on mentionner qu'il existe un vaccin nonavalent?

Le CIQ n'a pas fait de recommandation d'utilisation préférentielle du vaccin nonavalent. Le vaccinateur n'est donc pas tenu de le recommander, mais peut informer sa clientèle de sa disponibilité. Si la personne souhaite recevoir le vaccin nonavalent, elle doit en assumer le coût.

8. Le vaccin est-il aussi immunogène chez les garçons que chez les filles?

L'immunogénicité du vaccin est similaire chez les garçons et chez les filles âgés de 9 à 26 ans.

9. Le vaccin est-il efficace chez les HARSAH?

L'efficacité du vaccin est de 90 % pour prévenir les condylomes. Elle est de 79 % pour réduire les lésions ano-génitales associées aux VPH inclus dans le vaccin. L'efficacité à prévenir spécifiquement les lésions précancéreuses et cancéreuses anales est du même ordre. Par contre, elle est moindre chez les hommes déjà infectés au moment de la vaccination. C'est pourquoi il est préférable de recevoir le vaccin avant, ou sinon le plus tôt possible après le début des activités sexuelles.

Les données d'études récentes indiquent que le vaccin pourrait même être efficace pour prévenir la réapparition de lésions au niveau de l'anus chez les hommes déjà infectés par un des VPH inclus dans le vaccin.

10. Le vaccin est-il sécuritaire?

Après plus de 175 millions de vaccins distribués, l'Organisation mondiale de la Santé, sur la base de plusieurs études réalisées dans différents pays sur la sécurité du vaccin, continue d'être rassurée par l'innocuité des produits disponibles. Les signalements d'effets secondaires liés au vaccin continuent d'être recueillis et vérifiés à l'échelle mondiale et jusqu'ici, la communauté scientifique conclut à son innocuité.

Depuis la mise en place du programme en 2008, 1 303 664 doses de vaccin contre les VPH ont été distribuées au Québec, et 465 cas de manifestations cliniques inhabituelles (MCI) ont été déclarés. Le taux global de MCI se situe à 36 cas pour 100 000 doses distribuées et le taux de MCI sérieuses à 2 pour 100 000.

Des études indépendantes sont réalisées à travers le monde utilisant des méthodes scientifiquement éprouvées pour déterminer s'il y a une relation de cause à effet entre les MCI et les vaccins. À ce jour, toutes ces études montrent que les vaccins sont sécuritaires.

À la suite de l'implantation de la vaccination des garçons contre les VPH en 2013, l'Australie a mis en place un système de surveillance rehaussée des MCI entre les mois de février et juin 2013. Aucun problème de sécurité nouveau ou grave n'a été identifié chez les hommes ou les femmes.

Il n'existe pas de données précises sur le nombre de doses de vaccins qui ont été administrés à des hommes au Québec. Selon les données inscrites au registre provincial de vaccination en date du 30 novembre 2015, un total de plus de 12 000 doses de vaccin contre les VPH auraient été administrées à des hommes. Seuls 5 cas de MCI ont été signalés au système des effets secondaires possiblement reliés à l'immunisation pour la même période. Toutes ces MCI étaient considérées comme étant mineures.

Des études indépendantes sont réalisées à travers le monde utilisant des méthodes scientifiquement éprouvées pour déterminer s'il y a une relation de cause à effet entre les MCI et les vaccins. À ce jour, toutes ces études montrent que les vaccins sont sécuritaires.

11. Pourquoi les hommes âgés de plus de 26 ns qui ont des relations sexuelles avec des hommes ne peuvent-ils pas recevoir le vaccin gratuitement?

Le vaccin quadrivalent contre les VPH est homologué pour la vaccination des hommes âgés de 9 à 26 ans. Il n'existe pas de données sur l'efficacité du vaccin chez les hommes âgés de plus de 26 ans.

12. Si un homme commence la vaccination à l'âge de 26 ans, peut-on poursuivre la vaccination même s'il aura plus de 26 ans au moment de l'administration des doses subséquentes?

Oui. Un homme qui était éligible à la vaccination au moment l'administration de la première dose peut poursuivre sa vaccination gratuitement.

13. Est-il nécessaire d'avoir une preuve quelconque que l'homme qui demande à se faire vacciner a effectivement des relations sexuelles avec des hommes?

Non. Aucune preuve n'est exigée. La vaccination doit être offerte à tous les hommes âgés de 26 ans ou moins qui mentionnent avoir ou qui prévoient avoir des relations sexuelles avec des hommes.

14. Combien de doses sont requises?

Selon l'âge, deux ou trois doses du vaccin sont recommandées (voir le calendrier du PIQ au <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/chap10-4-4.pdf>).

15. Doit-on débiter la vaccination d'un homme éligible si nous ne sommes pas assurés que la vaccination sera complétée?

Oui. Il est cependant essentiel de l'informer que la protection optimale ne sera obtenue que si les deux ou trois doses prévues au calendrier de vaccination selon l'âge sont administrées.

16. Peut-on vacciner une personne transgenre?

Les personnes transgenres âgées de 26 ans ou moins devraient se voir offrir le vaccin gratuitement.

17. Est-ce que la vaccination doit être saisie dans le registre provincial de vaccination?

Oui. Comme pour tout autre acte de vaccination, cette information doit être saisie au registre provincial selon les modalités en vigueur.

18. Est-ce qu'un homme éligible peut être vacciné gratuitement lors d'une visite dans un service intégré de dépistage et prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEP-ITSS)?

Oui. Toutefois, contrairement au dépistage des ITSS, la vaccination ne se fait pas de façon anonyme. Les informations en lien avec l'acte vaccinal doivent être consignées dans un dossier médical et saisies au registre provincial de vaccination selon les modalités en vigueur.

19. Est-ce qu'il y aura du matériel d'information en lien avec cette modification au programme?

Oui. Un dépliant d'information, une affiche ainsi qu'un papillon d'information à l'intention des HARSAH sont disponibles sur le site du MSSS à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/virus-du-papillome-humain-vph>

20. Où ces hommes peuvent-ils se faire vacciner gratuitement?

Les hommes éligibles peuvent de faire vacciner gratuitement au centre local de services communautaires (CLSC), dans les cliniques jeunesse, dans les SIDEP-ITSS et dans certaines cliniques médicales en fonction de l'organisation régionale des services de vaccination.

21. Quels garçons seront éligibles à la vaccination gratuite à compter de septembre 2016?

La vaccination des garçons se fera en 4^e année du primaire, sans activité de rattrapage. Les garçons qui seront éligibles à la vaccination gratuite sont ceux qui sont **inscrits en 4^e année du primaire en septembre 2016 ou qui sont nés entre le 1^{er} octobre 2006 et le 30 septembre 2007**. Un garçon qui serait absent au moment de la vaccination en milieu scolaire pourra être vacciné au CLSC.

22. Un parent se présente et souhaite faire vacciner son garçon âgé de 13 ans. Peut-on lui administrer le vaccin gratuitement?

Le critère de gratuité en dehors du programme de vaccination en 4^e année du primaire sont d'être âgé de 26 ans ou moins et 1) d'avoir, ou de prévoir avoir, des relations sexuelles avec des hommes ou 2) d'être immunodéprimé ou infecté par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Références

Comité sur l'immunisation du Québec. Institut national de santé publique du Québec. « Avis sur la vaccination contre les virus du papillome humain (VPH) des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) ». Juillet 2015. Disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2009>

Institut national de santé publique du Québec. Division des risques biologiques et de la santé au travail. « Les infections au virus du papillome humain (VPH) et le portrait des cancers associés à ces infections au Québec ». Octobre 2013. Disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/1709>

R. Giuliano et autres. Efficacy of quadrivalent HPV vaccin against HPV infection and disease in males. NEJM 364;5. 3 février 2011. Pages 401-411.

J. M. Palefsky et autres. HPV vaccine against anal HPV infection and anal intraepithelial neoplasia. NEJM 365;17. 27 octobre 2011. Pages 1576-1585.

National Center for Immunisation research and surveillance. Australian department of Health. Evaluation of the national Human Papillomavirus Vaccination program. Final report. 28 août 2014. Disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.immunise.health.gov.au/internet/immunise/publishing.nsf/Content/evaluation-of-NHPVP>